Département de la Réglementation et de la Régulation des Transports
Direction de la Réglementation de la Sécurité routière et du Contrôle routier
Cellule Transport exceptionnel
Boulevard du Nord, 8 - 5000 Namur
Tél : 0032 (0)81 77 24 00 - Mail : te@spw.wallonie.be
facebook. : Wallonie infrastructures

Itinéraires pour les transports exceptionnels

09/04/2025

VISE : TRAVAUX SUR LA N608 DANS LE CENTRE DE VISE

Dans le cadre du chantier d'aménagement de la place Reine Astrid et afin de lever les remarques émises lors de la réception provisoire de celui-ci, l'entreprise Gehlen souhaite réaliser les interventions nécessaires sur la voirie en béton durant la période de congés scolaires de printemps, cela limitera les embarras de circulation.

La première semaine étant une période de congé pour l'entreprise, la voirie sera fermée du 5 au 11 mai inclus, entre les deux rampes de la place (voir schéma ci-dessous), ce depuis la rue du Collège et jusqu'à la poste, un passage sera maintenu dans le sens Boulevard des Arbalétriers vers la rue Saint Hadelin.

Le charroi lourd est invité à emprunter la déviation via le Trilogiport, ou via le nord de Visé (N602) ou via Hermalle-sous-Argenteau et Oupeye.
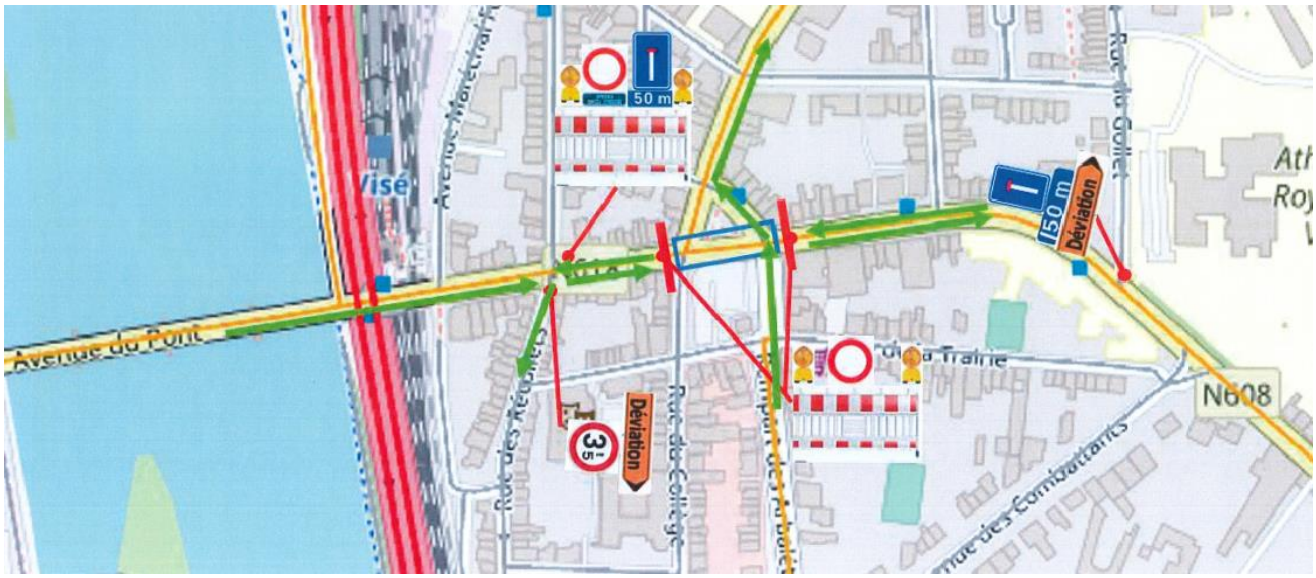
Une reconnaissance de la déviation est obligatoire.